



Edito :

Le président, vices-présidents, le conseil d'administration et le bureau vous souhaitent tous une excellente année 2012. La santé pour vous et vos proches. Faisons tous un voeu, un voeu fou et grandiose et consacrons cette nouvelle année à la rendre réalisable.

A NOS SOUHAITS

Les Amis du Cher canalisé quant à eux souhaitent que se réalisent en 2012:

- Un comptage des Aloses à la rivière de contournement de Tours, ou, en cas d'absence, un comptage d'observation (contrôlée) au pied de la passe à poissons de savonnières faute de quoi tout ce qu'on pourra raconter sur les Aloses du Cher ne sera que du pipeau.
- La possibilité de naviguer jusqu'à Montrichard et pourquoi pas Bourré. --
- Pouvoir disposer d'un ponton d'accueil pour les plaisanciers en aval du barrage de Chisseaux
- Pouvoir naviguer à partir de début juin
- Une véritable décision sur la prise de domanialité du Cher navigable
- Disposer d'une cale mise à l'eau en aval du pont de Bléré (voir projet ci-dessous)
- Avoir des réserves d'eau dans les biefs à partir du début juin
- Etre des partenaires écoutés pour un projet de développement touristique de la vallée du Cher navigable.
- Que tous les barrages mobiles soient gérés de façon uniforme

DES SOUHAITS..... MAIS DES ACTES AUSSI

- Nous n'irons pas jusqu'à souhaiter quelque chose pour 2013 compte tenu des lenteurs administratives habituelles et des incertitudes dues à la morosité ambiante (mais bien orchestrée) mais il est évident que pouvoir disposer des biefs en eau au début juin serait une étape marquante. Pour cela il faudrait que des passes à anguilles (goulottes à brosses) équipent chaque déversoir.
- Les Amis du Cher lanceront donc la première passe expérimentale avec l'accord préalable du Syndicat et nous constaterons nous-même son bon fonctionnement avant de la faire valider et constater par l'ONEMA car l'historique des essais montre que l'on ne peut pas se fier qu'à un son de cloche, et on ne voit pas quels seraient les motifs de frein dans ce domaine.
- De même les Amis du Cher ne resteront pas les bras croisés et mettront en place une barge-ponton dans le courant de l'année. Celle-ci sera vouée à être utilisée en fonction des besoins et devra donc être mobile, principalement lors des manifestations festives. Si le projet voit le jour dans de bonnes conditions (un peu d'huile de coude est évidemment nécessaire), une seconde unité sera mise en chantier en 2013. Elle ne remplacera pas et ne se substituera pas au ponton d'accueil tant attendu en aval du barrage de Chisseaux.
- En ce qui concerne la prolifération de la Jussie, bien que certains pêcheurs croient encore à ses vertus, Les Amis du Cher se joindront aux actions et appels d'autres associations sur des projets ponctuels d'arrachage. Les APPMA seront donc contactées.
- En ce qui concerne une cale de mise à l'eau à Bléré, les Amis du Cher sont prêts à participer tant dans le domaine du gros oeuvre et feront appel à des partenaires privés et publics. Un projet sera déposé auprès du syndicat et des parties concernées (commune, pompiers, brigade fluviale, qui sont également des usagers)
- La promotion de la vallée du Cher navigable ne sera pas oubliée puisque les Amis du Cher lanceront cette promotion sur 3 axes :
- - 1 la pose de panneaux indicateurs le long des berges pour les promeneurs



-
- 2 Une plaquette promotionnelle sera éditée disponible dans les offices de tourisme
- 3 L'édition d'un livret de navigation pour le parcours de Larçay à Bourré dans un premier temps. (ce dernier étant en cours de mise en ligne sur internet)

Comme vous pouvez le constater, ce sont des actions qui s'ajoutent à celles que nous entreprenons habituellement et si un ou plusieurs domaines d'action vous intéressent contactez Lionel Chanteloup au 02 47 23 56 77. Nous manquons de bonnes volontés.

Ces projets vous seront présentés plus en détail lors de la prochaine assemblée générale par Lionel Chanteloup, en espérant qu'il obtiendra votre confiance; le président actuel désirant passer la main pour des raisons physiques d'une part et pour que l'association continue son action avec du sang neuf et des idées nouvelles d'autre-part dans une dynamique participative.

Le président actuel ne sera pas en retrait pour autant puisqu'il continuera sa mission de communication et de conseil en secondant le futur président, si le Conseil d' Administration le vote ainsi évidemment.

RECHERCHE TOUJOURS LOCAL SEC ET ACCESSIBLE AVEC UN VEHICULE

Jusqu'à ce jour nous n'avons reçu aucune proposition. Nous allons contacter les mairies qui disposeraient éventuellement d'un local. Ce serait une forme d'aide tout aussi appréciée qu'une subvention en monnaie trébuchante et sonnante. Contact : amis.du.cher@sfr.fr

LES SITES INTERNET DES AMIS DU CHER

Décortiquons : Le site principal (site d'accueil) fait 7 pages. C'est le premier site mis en ligne par l'association. www.amis-du-cher.org . Son référencement a été fait manuellement et de façon complète pour que le site apparaisse le premier quand vous tapez « amis du cher » dans le moteur de recherche de Google. Ceci reste vrai jusqu'à ce jour et c'est un avantage fondamental qui permet une visibilité immédiate. D'emblée le Président n'a pas voulu adopter le parti des sites gratuits, de diffusion et trafic limité, impossibles à référencer pour être visibles en première page.

Très vite la place est devenue trop petite et un second site de 10 pages à été mis en ligne avec des liens sur le premier ce qui favorise le référencement. www.amis-du-cher.fr Ce second site est très vite devenu en seconde position dans le moteur de recherche de Google. Cette place doit rester. C'est un atout majeur. Refaire un site aurait été fastidieux (le bénévolat a aussi ses limites !) et il serait certainement entre la 5ème et la 10ème page de Google, donc rarement visité. De plus, ce second site est 4 fois moins cher que le premier site.

Suite aux demandes des visiteurs (plus de 35 000 à ce jour !) , il est apparu une demande forte pour l'aspect patrimoine et historique. L'association n'ayant pas à ce moment là les fonds nécessaires, c'est le président qui a pris à sa charge deux sites complémentaires C'est ainsi que nous avons contribué par exemple à fournir des documents pour le musée du canal de Berry, pour un article de la revue Fluvial sur les barrages à aiguilles, et pour d'autres demandeurs.

Bien que ces deux sites ne soient pas encore complets, le site des Amis du Cher, vu en fin de compte comme un seul site, est devenu une « référence » en ce qui concerne la rivière Cher et principalement dans sa partie navigable. Beaucoup d'institutions sont demandeurs de renseignements et documents. D'autres sites nous citent en exemple. La partie patrimoine et historique : www.s250308128.onlinehome.fr .
la partie documents de référence : www.amis-du-cher.info



L'association a vu son budget de fonctionnement augmenter grâce à la venue de nouveaux membres et en même temps dégage plus de moyens d'autofinancement. En 2012 ces deux derniers sites (rassurez-vous il n'y en a pas besoin d'autres !) sera proposé (rétrocession) à l'association qui devra alors en payer la redevance annuelle (environ 80 euro) si le bureau vote positivement. Le « webmaster » (rédaction en chef) est Roger-Bernard Bouyrie. Pour le contacter : amis.du.cher@sfr.fr ou roger.bouyrie@gmail.com . Le directeur de la publication sera le prochain président. Nous rappelons que le site est ouvert aux associations adhérentes et au syndicat du Cher en cas de besoins

LES IMAGES ET FAITS MARQUANTS DE 2011



La sécheresse a marqué l'année 2011 et elle est encore présente fin décembre. Situation exceptionnelle : les Aigrettes en bon nombre, un héron, un Cormorant et des mouettes cohabitent. Bel exemple de partage de la rivière !
A regarder à la loupe !



Décembre : les pluies redonnent un air connu à la rivière : Les surfeurs en profitent. Une colonie de cygnes fait une halte le 27 décembre et sont encore là le 31.

Reproduction interdite des photographies

Les anguilles de la Loire et de l'Allier sont impropres à la consommation. A ce sujet souvenons-nous tous d'un article de FNE qui demandait l'arasement du barrage des Lorrains au prétexte que 90% des saumons étaient blessés au passage . Il s'est avéré que les saumons se blessaient, pas à cause du barrage lui-même mais à cause du manque d'eau: les saumons se sont blessés en nageant sur les cailloux ! FNE s'était bien gardé de le dire ou de l'écrire !



14 JUIN 2011
On manifeste sur l'écluse de Civray.
400 personnes dont beaucoup d'élus 37 & 41 en écharpes ont répondu à l'appel de M Kerbriand, Conseiller Général 37, relayé en ce sens par Les Amis du Cher qui ont également recueilli plus de 2500 signatures.
Il sera intéressant de voir ce que décidera le nouveau préfet pour 2012.



Pont canal de la Tranchasse – Les bénévoles au travail



Un beau travail que nous devons prendre en exemple

L'ARECABE (association amie pour la Réouverture du Canal de Berry) a entrepris le nettoyage du pont-canal de la Tranchasse, rendant ainsi ses lettres de noblesse patrimoniales à cet édifice. Ceci mérite un grand coup de chapeau. En prenant certaines choses en main, les associations comme l'Arecabe montrent que beaucoup de choses sont possibles devant les pouvoirs public et le public tout court. Un bel exemple à suivre.

BILLETTS D'HUMEUR SANS RUMEURS

« **Nous ne devons pas démolir le patrimoine de nos communes** » pour parvenir à une gestion des seuils demandée en haut lieu par des gens qui ne sont pas sur le terrain » (les élus du Sicala – Syndicat Intercommunal de la Loire et de ses Affluents)

Déjà dit mais on se plaît à le répéter :

Dès qu'un « Monsieur Cher » sera désigné au Conseil Général du 41, la constitution d'un groupe de travail pourra voir le jour et s'attaquer en priorité à la reprise de domanialité du Cher navigable et à l'élaboration d'un projet (fort?) de développement touristique du corridor fluvial.



« Il serait intéressant de faire le bilan global du prix de revient au kg d'Aloses des actions qui seront engagées au niveau national pour la remontée de ce poissons qui s'évertue à passer incognito (il faut dire que c'est beaucoup plus compliqué que les anguilles» **Alors qu'à trop rejeter de carbone dans l'atmosphère, nous acidifions aussi les océans**, ce qui met en péril bon nombre d'espèces marines et par conséquent les Aloses et les anguilles aussi, et menace notre sécurité alimentaire. Le programme des Nations Unies n'a pas caché l'ampleur de ce problème. Que vaut alors cette action face à l'indifférence d'une bonne partie du monde pour les rejets de gaz à effet de serre? **C'est le brin de paille qui cache l'arbre malade ! Quand va-t-on s'attaquer aux causes premières de la pollution ?**

« Il serait intéressant de faire le bilan annuel de ce que coûte au contribuable tous les organismes qui soi-disant s'occupent de l'eau dans les pays de Loire » **Mais comment font-ils pour répartir les responsabilités et ne pas prendre le travail de leurs homologues ?**

27 mesures pour consommer moins et mieux; c'était dans la « NRCO » qui nous annonce que la gestion de l'eau sera commune dans la Vienne, avec les regroupements des derniers syndicats encore autonomes. **Curieusement la facture va augmenter....dans la société civile, qui dit regroupement d'entreprises dit réductions des coûts et des frais, mais dans la vie publique ce serait le contraire ?** C'est vrai qu'on s'est déjà fait gruger avec le tri sélectif qui devait abaisser les factures du contribuable et c'est le contraire qui s'est produit dans beaucoup de localités et communautés de communes....à méditer donc....

« **L écologie, qui est la valeur de l'harmonie entre la nature et l'activité humaine**, respectant les paysages, les animaux, les dons de la nature que sont l'eau, l'air, le ciel, la terre et la mer, ne devrait pas être le centre de débats politiques ou mercantiles, mais une valeur respectée par tous, dans un esprit d'équilibre, et en respectant toutes les formes de vie sans oublier la vie humaine » (roger-Bernard Bouyrie – Les Amis du Cher)

« **En supprimant les ouvrages de production hydroélectrique, ce qui est contraire au Grenelle de l'environnement**, on renforce la thèse de la production incontournable du nucléaire à plus long terme au mépris des énergies renouvelables et propres dont l'hydroélectricité fait partie » , c'est tout et son contraire comme le chante si bien Florent Pagny.

CE QU'IL FALLAIT DEMONTRER !

La situation de la Seine a quelque chose de paradoxal. Depuis le début de l'année, en raison de pollutions aux PCB et aux métaux lourds, si la pêche est autorisée, en revanche la consommation des poissons pêchés reste interdite. **Dans le même temps, le fleuve n'a jamais été en aussi bon état. La preuve, les poissons reviennent.** « Aujourd'hui, sur 50 espèces de poissons de rivière en France, on en trouve 33 dans la Seine. **Dix fois plus qu'il y a vingt ans.** L'eau est plus claire, et **des poissons rares ou migrateurs sont de retour** », analyse Sandrine Armirail. Depuis quelques années, les truites de mer ont même fait leur réapparition et plus d'un millier de saumons remontent la Seine et traversent ainsi Paris.

Chabots, Aloses...

Plus récemment, les spécialistes ont recensé des chabots. On les trouve habituellement dans les rivières de montagne. Dans la région, ils viennent des cours d'eau de première catégorie qui sont globalement similaires . Ce sont des poissons qui ont besoin d'une bonne qualité d'eau. Leur présence est révélatrice, précise Sandrine Armirail. Nous avons aussi trouvé des aloses, un poisson migrateur qui part de la mer et rejoint la Marne, en amont de Paris, donc. »

Si ce résultat est si encourageant c'est principalement dû à la mise en place de stations d'épuration au top de leurs performances. Ce n'est donc pas les barrages et les écluses qui seraient la cause de la baisse première de la faible migration de ces espèces mais la pollution. CQFD !

Sites internet : www.amis-du-cher.org

www.amis-du-cher.fr

Rédaction : infos@amis-du-cher.fr